

Invitation à une activité de formation continue

Titre : Demi-journée mensuelle de février 2021

No d'activité : 73696

Date : jeudi le 18 février 2021

Lieu : Webinaire

Coordonnées : Des frais de 50 \$ sont exigés pour participer à cette activité.
Inscription obligatoire via Zoom,
https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_L_UAKpRGQgmjEe7Hjv8vDw
ou communiquez avec
Madame Maryse Bissonnette, secrétaire à la formation médicale continue
mbissonnette.amoy@gmail.com // 450 991-1256

Objectifs

Santé mentale

- Distinguer les principales notions et subtilités en invalidité;
- Évaluer efficacement la déficience et la capacité fonctionnelle;
- Élaborer des stratégies pour demeurer zen dans des situations particulières.
- Optimiser la communication efficace entre le patient, le médecin et l'employeur.

Vertiges :

- Nommer les différents tableaux cliniques des vertiges et des étourdissements.
- Orienter l'anamnèse et l'examen physique afin d'effectuer un diagnostic précis.
- Repérer les situations exigeant une investigation plus approfondie.
- Amorcer le traitement des VPPB et discuter de l'orientation des cas plus complexes.

Président de séance : Dr Francis Graveline

Horaire

2021-02-18	13:00	14:30	Conférence	Invalidité et santé mentale : un véritable casse-tête pour le médecin traitant	Dr Robert Tosti
2021-02-18	14:30	15:00	Pause/Repas		
2021-02-18	15:00	16:30	Conférence	Conférence sur les vertiges	Dr Issam Saliba

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Kiosques à déterminer



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.